Sermon de Mgr Lefebvre – Pentecôte – 22 mai 1983

Publié le 22 mai 1983
Mgr Marcel Lefebvre
15 minutes

Mes bien chers amis,
Mes bien chers frères,
Il nous est sans doute difficile de mesurer les conséquences de la fête que l'Église nous demande de célébrer aujourd'hui.
La Pentecôte en effet, a complètement transformé la Société. Il nous est difficile de mesurer l'influence du Saint-Esprit dans la Société, dans la famille, dans les personnes. Cet événement qui s'est passé après l'Ascension de Notre Seigneur, cette effusion de l'Esprit Saint sur les apôtres, les a d'abord transformés eux-mêmes. Vous le savez par l'Écriture, les apôtres croyaient encore à la restitution du royaume d'Israël.
Ils n'avaient donc pas compris encore, ce que Notre Seigneur Jésus-Christ était venu réaliser ici bas. Ce n'est vraiment qu'après la Pentecôte, après cette effusion de l'Esprit Saint que les apôtres ont compris. Ils ont été illuminés. Ils ont compris ce qu'était Dieu, ce qu'était Notre Seigneur Jésus-Christ, ce pourquoi Il était venu ici-bas, pour régner spirituellement sur les âmes et – par les âmes – transformer aussi les sociétés, la famille, les Sociétés civiles, toute l'humanité. C'était vraiment la restitution de son royaume, mais d'un royaume spirituel.
Il a fallu cependant trois siècles, trois siècles de labeur, trois siècles de prédication, trois siècles de sacrifices, de sang versé, de manifestations de foi des fidèles, de cette foi qui est allée jusqu'au martyre, de cette foi qui produisait des merveilles. Parmi les chrétiens, beaucoup distribuaient leurs biens, les donnaient aux pauvres, manifestaient ainsi leur charité, leur détachement des choses de ce monde. Tout cela était des manifestations de l'Esprit Saint, jusqu'au moment où le règne de Notre Seigneur a pu s'établir, d'une manière officielle dans ce monde.
Et pendant des siècles Notre Seigneur Jésus-Christ a régné, dans les Sociétés, dans les familles, dans les individus au moins d'une manière officielle. Et cela a produit des fruits de sainteté merveilleux. La Société en a été vraiment transformée. On s'est occupé des malades, des pauvres, des petits ; on a enseigné les vertus chrétiennes ; on a baptisé et donc donné la grâce sanctifiante, donné l'Esprit Saint aux âmes. Et ainsi des fruits merveilleux sont sortis de cette grâce sanctifiante, des saints, des saintes Institutions. Combien de sociétés religieuses, combien de vocations religieuses, combien de saintes Familles, ont produit des fruits merveilleux de sainteté, de perfection. Quel exemple !
Nous aimons encore lire la vie de ces saints ; nous aimons admirer l'œuvre qu'ils ont accomplie. Mais voici que depuis deux siècles, sinon davantage, le Bon Dieu a permis que la division entre en œuvre d'une manière telle, que la Société se déchristianise, qu'il ait été fait obstacle à la vertu de l'Esprit Saint.
Et voici que nous sommes arrivés à une époque où l'on cherche l'esprit dans des voies qui ne sont pas celle de Notre Seigneur. Dans ces manifestations de pentecôtisme, manifestations qui sont des manifestations diaboliques. Car l'Esprit ne peut venir que par Notre Seigneur Jésus-Christ et par les institutions fondées par Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même, car c'est son Esprit, l'Esprit de Dieu, c'est l'Esprit de Notre Seigneur.
Il l'a dit : « Je vous enverrai mon Esprit, l'Esprit qui procède de moi et non pas d'ailleurs ». Alors dans l'Église, aujourd'hui, l'Esprit Saint, sa grâce sanctifiante dans les âmes est ignoré. On ne parle plus de la grâce sanctifiante. On ne parle plus de ce don de Dieu qui transforme les âmes. Il nous

faut donc au contraire, nous, nous rappeler ces choses fondamentales de notre sainte Religion, de ce que Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu faire, de ce qu'il a établi. Ce sont là des principes fondamentaux, pour notre sanctification et la rénovation de la Société chrétienne.

« Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint », dit Notre Seigneur, « il ne peut pas acquérir le royaume de Dieu ». Il ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint. C'est pourquoi l'Église considère dans le Droit canon, que ne sont membres de l'Église, que ceux qui ont reçu le baptême de l'eau, mais ceux qui l'ont reçu d'une manière fructueuse, qui ont vraiment la grâce sanctifiante. On ne peut être membre de l'Église que si l'on a reçu le baptême de l'eau et le baptême d'une manière efficace, valide.

Pourquoi ? Parce que c'est Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même qui l'a voulu. Il l'a dit : « Allez, baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». C'est ce qu'il a donné comme ordre aux apôtres. Et les apôtres ont réalisé la volonté de Notre Seigneur.

Alors, il nous est bon avec les conseils des Pontifes, des Pontifes de ces dernières décades, particulièrement Léon XIII. Dans son encyclique *Divinum illud munus*, Léon XIII rappelle l'existence de l'Esprit Saint et la nécessité pour les pasteurs et pour les prêtres, de parler de l'Esprit Saint et de rappeler les merveilles que l'Esprit Saint a accompli dans les âmes.

Nous ne méditerons jamais suffisamment la bonté de Dieu, la grandeur de Dieu, sa manifestation à notre égard, en méditant les dons que Notre Seigneur nous a donnés par sa grâce. Sans doute c'est un terme qui paraît un peu mystérieux : la grâce sanctifiante, et pourtant c'est une chose si simple. C'est ce don de Dieu, dont Notre Seigneur Jésus-Christ parle à la Samaritaine, ce don de Dieu qui fait jaillir une source d'eau vive pour la vie éternelle. C'est cela l'Esprit Saint. L'Esprit Saint, par sa présence dans nos âmes, fait jaillir dans nos âmes une eau vive qui transforme nos âmes. Cette grâce sanctifiante, est un don, un don de Dieu : *Si scires donum Dei*, dit Notre Seigneur à la Samaritaine. Si vous connaissiez le don de Dieu. Ce don de Dieu, c'est la grâce sanctifiante. Don créé, mais qui nous donne et qui nous communique le don incréé. Qui nous communique Dieu Lui-même ; qui nous donne Dieu Lui-même. Oui, par la grâce sanctifiante, nous devenons vraiment les temples du Saint-Esprit.

Dieu veut habiter en nous, veut habiter dans nos âmes et Il y habite par ce don extraordinaire, qui transforme complètement nos âmes, qui les divinise : *Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei* (*Ro* 8,14), qui sont dirigées par l'Esprit Saint.

Si Filii et heredes, heredes quidem Dei, coheredes autem Christi (*Ro* 8,17) : Si vous êtes Fils vous êtes les héritiers et les cohéritiers de Notre Seigneur Jésus-Christ, cohéritiers de Notre Seigneur Jésus-Christ. Par conséquent, le Bon Dieu a voulu, par sa bonté extraordinaire, faire que nous soyons vraiment des cohéritiers de Notre Seigneur Jésus-Christ, cohéritiers de son propre Fils, de ce Fils qui est Dieu. Il a voulu nous faire participer à sa nature afin que nous puissions pénétrer dans le sein de la Trinité Sainte pour l'éternité.

Nous ne pouvons pas nous imaginer quelle est la différence entre ceux qui sont les cohéritiers de 566

Notre Seigneur Jésus-Christ et ceux qui comme les enfants qui ne sont pas baptisés et sont dans les Limbes, qui n'ont que le bonheur naturel. Il y a un abîme, une distance infinie, entre le simple bonheur naturel que peuvent avoir les enfants dans les Limbes et le bonheur des élus dans le Ciel. Cela est une manifestation de la grandeur de Dieu, de la toute-puissance de Dieu, de son amour infini, de sa charité.

Qu'est-ce donc que cette grâce sanctifiante ? Cette grâce sanctifiante nous rend fils adoptifs de Dieu. Elle nous donne d'abord ces vertus infuses de la foi, de l'espérance, de la charité, vertus théologales, parce qu'elles nous unissent directement à Dieu. Oui, nous croyons à Dieu ; nous espérons en Dieu ; nous aimons Dieu. Ces trois vertus nous mettent en relation directe avec Dieu. Elles sont le fruit de la présence de l'Esprit Saint en nous. Que serions-nous sans la foi ? Que serions-nous sans l'espérance ? Que serions-nous sans la charité ?

Pauvres créatures sans Dieu, comme le disait saint Paul, autrefois vous étiez sans Dieu, aujourd'hui, vous êtes les frères de Jésus-Christ. Autrefois vous étiez les fils de colère et maintenant vous êtes

des fils de l'Amour, prédilection de Notre Seigneur Jésus-Christ.
Et puis, par cette grâce sanctifiante, ce sont encore les vertus infuses qui perfectionnent les vertus cardinales. La prudence, la justice, la force, la tempérance sont élevées de telle sorte qu'elles nous préparent aussi cette filiation divine et qu'elles nous aident à vivre ici-bas, comme des fils de Dieu.
Toutes ces vertus sont dans ceux qui reçoivent la grâce sanctifiante. Mais hélas, beaucoup ne profitent pas de ces vertus, par l'indifférence, par le manque de charité envers Dieu, par une vie tiède qui ne se donne pas à Dieu totalement, par une vie encore préoccupée par les soucis de ce monde, par les soucis matériels, au lieu d'élever nos âmes vers Dieu. Et non seulement la grâce sanctifiante nous donne ces vertus qui nous unissent à Dieu et nous aident à vivre en vrai chrétien, mais l'Esprit Saint par sa présence, nous donne également ses dons. Les sept dons du Saint-Esprit que cet après-midi encore, à l'occasion de la confirmation, l'évêque va appeler pour remplir les âmes de ces enfants qui vont recevoir le sacrement de confirmation. Sept dons du Saint-Esprit que l'Église, hier, mettait sur les lèvres du Pontife pour les sous-diacres, demandant de répandre en eux les sept dons du Saint-Esprit. Dons qui transforment aussi nos âmes ; qui nous font mieux comprendre ce qu'est Dieu, par rapport aux créatures. La science, l'intelligence, la sagesse nous aident à mieux connaître Dieu. Et les autres dons perfectionnent aussi les vertus cardinales, les vertus infuses que nous recevons.
Et non seulement le Saint-Esprit répand en nous ses dons pour nous aider à vivre en chrétiens, à vivre plus unis à Dieu, mais Il répand en nous, les fruits du Saint-Esprit. Ces fruits qui sont énumérés par saint Paul et qui sont au nombre de douze. Je ne vous les citerai pas tous, mais quelques-uns d'entre eux : *caritas*, *gaudium*, *pax* … : la charité, la joie, la paix, la mansuétude, la bénignité, la douceur, la continence, la modestie, la chasteté, la foi : voilà les fruits du Saint-Esprit.
Et, mes bien chers frères, il faut peut-être avoir vécu comme j'ai eu l'occasion de le faire, dans des pays païens, dans des pays où ne règne pas le Saint-Esprit, où Il n'a jamais régné ; pour se rendre compte de l'influence du Saint-Esprit dans les familles, dans la Société. Et maintenant, nous commençons à nous rendre compte de ce que peut être une Société, sans le Saint-Esprit. Puisque depuis deux siècles, sinon davantage, on s'efforce d'éloigner toutes traces du christianisme, toutes traces de la grâce sanctifiante.
Alors on y arrive. On arrive à la société paganisée, à la société où règnent la haine, le crime ; où tous les commandements de Dieu sont oubliés, sont méprisés ; où l'homicide devient une chose courante. Quand on pense simplement à ces avortements ; à ces massacres d'enfants, ce n'est pas possible dans une société soi disant civilisée, que par millions ces enfants soient massacrés.
Et quand on pense au dévergondage aujourd'hui, actuel, partout, dans toute la société. Quand on pense à tous ces divorces, à tous ces brigandages, à ces prisons qu'il faut multiplier, pour mettre les gens dangereux en prison. À ces « brigades rouges » qui deviennent une chose courante. On ne pense plus aux enlèvements, aux massacres, aux assassinats ; on n'en parle même plus dans les journaux, tellement ils sont fréquents. Voilà la société sans le Saint-Esprit. Nous retournons à l'état sauvage, si le Saint-Esprit n'est plus présent dans les cœurs et dans les âmes.
Alors quand on demande quelle est la solution pour retrouver une société chrétienne : il faut redevenir chrétiens ; il faut rendre la grâce sanctifiante aux âmes. Or, maintenant, combien et combien ne sont plus même baptisés. Et non seulement la grâce sanctifiante nous donne ces dons du Saint-Esprit, ces fruits du Saint-Esprit, mais elle perfectionne encore nos âmes par les Béatitudes.
Les Béatitudes sont comme le sommet de cette action du Saint-Esprit dans nos âmes. Oui, bienheureux ceux qui souffrent ; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ; bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté. Voilà ces béatitudes qui transforment nos âmes et qui nous mettent dans des dispositions qui nous préparent à la vie bienheureuse de l'éternité. Car elles nous rappellent que nous sommes ici en pèlerins et que nous devons vivre de l'espérance :
Spe enim salvi facti sumus (*Ro* 8,24) : Par l'espérance, dit saint Paul, vous êtes sauvés. Oui, nous sommes sauvés par l'espérance, si vraiment nous avons cette espérance, si nous mettons vraiment notre espérance en Dieu et dans le bonheur éternel qui doit diriger toute notre vie, toutes nos actions. Alors, demandons, demandons au Bon Dieu de sanctifier nos âmes par l'Esprit Saint.

Dans l'Évangile, les exemples sont nombreux de cette sanctification et d'abord le magnifique exemple de la très Sainte Vierge Marie. Elle fut remplie du Saint-Esprit par la présence de Notre Seigneur. Elle a rempli du Saint-Esprit, sainte Élisabeth ; elle a rempli du Saint-Esprit par la présence de Notre Seigneur, en portant Notre Seigneur ; elle a rempli saint Jean-Baptiste du Saint-Esprit également. Et puis le vieillard Siméon, lui aussi, lorsque la Vierge a porté l'Enfant-Jésus au Temple, le vieillard Siméon a été transformé par l'Esprit Saint. Et puis, elle était présente à la Pentecôte et c'est par elle que l'Esprit Saint a été répandu dans la personne des apôtres.
Voilà l'effusion de l'Esprit Saint. Voilà ce que représente la volonté du Bon Dieu. Le Bon Dieu vient nous sanctifier par son Esprit, par la grâce sanctifiante, par toutes ses vertus et Il nous communique son Esprit et Il nous communique la grâce par ses sacrements.
Alors en quelle estime, nous devons tenir le baptême que nous avons reçu et en quelle estime nous devons tenir ces sacrements qui nous aident à vivre quotidiennement en bon chrétien, sacrement de pénitence et surtout sacrement de l'Eucharistie. Dans quelques instants, vous allez recevoir Notre Seigneur dans votre cœur, dans votre âme. Notre Seigneur présent avec son Esprit dans vos cœurs et dans vos âmes.
Alors quelle joie pour nous, d'être en union avec Notre Seigneur et de recevoir son Esprit.
Demandons à la Vierge Marie de mieux comprendre ce qu'est la grâce sanctifiante ; de mieux comprendre que nous sommes vraiment les temples du Saint-Esprit et aussi de vivre en union avec l'Esprit Saint, de le prier souvent et de lui demander de nous sanctifier et de sanctifier nos communautés, de sanctifier nos familles, de sanctifier la Société. Voilà ce qu'est la société chrétienne ; voilà ce qu'est la société catholique.
Alors, devant l'abandon de ce qu'est la société catholique, devant la destruction de cette société, à laquelle nous assistons tous les jours et même à l'intérieur de l'Église, nous devons tenir fermes dans cette foi, dans cette foi profonde, ce que l'Église nous a toujours enseigné. Lisons, relisons le catéchisme du concile de Trente qui nous enseigne ces choses d'une manière admirable, afin de demeurer profondément chrétien, profondément catholique et de manifester notre foi, afin que la lumière de la foi brille encore dans cette société et que les âmes soient édifiées par notre exemple, par notre vertu,
par la présence de l'Esprit Saint dans le monde.
Voilà ce que nous allons demander dans nos prières aujourd'hui et nous l'avons déjà demandé tout à l'heure par ce magnifique hymne du *Veni Sancte Spiritus*.
Que l'Esprit Saint vienne dans nos cœurs et dans nos âmes pour qu'il règne en Maître et que Notre Seigneur Jésus-Christ soit vraiment le Roi de nos âmes.
Demandons-le par l'intercession de la très Sainte Vierge Marie.
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.